



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Budget communal 2026 : un équilibre obtenu au détriment des prestations sociales et du personnel

Le Conseil municipal de Lancy a approuvé hier soir un budget 2026 presque à l'équilibre, mais cet équilibre apparent a été obtenu au prix de coupes que le Parti socialiste de Lancy regrette profondément.

Pour parvenir à ce résultat, la majorité de droite a décidé de réduire et fragiliser des prestations sociales pourtant essentielles pour de nombreuses habitantes et nombreux habitants de notre commune. Ces prestations jouent un rôle crucial pour les familles, les jeunes, les seniors et les ménages les plus précaires.

**Concrètement, ce budget se traduit par :**

- **La fragilisation des structures d'accueil de la petite enfance** : alors que la droite a refusé lors du dernier Conseil municipal l'aménagement d'une nouvelle crèche et que celle de Surville n'ouvrira que la moitié de ses places à la prochaine rentrée pour raisons budgétaires, la droite a encore refusé les postes nécessaires à l'encadrement du personnel dans les structures.
- **L'abandon du projet de cuisine de production** : après que le Conseil municipal a adopté le réaménagement d'une cuisine de production – projet accepté par le PLR lors de la dernière législature et pour lequel **des frais importants** ont déjà été engagés – la droite a décidé de refuser d'engager le personnel pour l'utiliser ! Concrètement, une cuisine professionnelle neuve et inutilisée. Ce projet devait permettre de fournir de la nourriture de qualité à tous les enfants en bas âge des EVEP de Lancy. La commune doit de ce fait également renoncer à un nouveau poste d'apprenti.
- **La suppression pure et simple de l'allocation à la rentrée scolaire de 100 CHF** : cette aide permettait aux familles ayant de la peine à finir les fins de mois d'acheter du matériel scolaire pour leurs enfants.

Dans un contexte de paupérisation d'une partie de la population, affaiblir les prestations sociales, c'est renoncer à une politique communale solidaire et proche des réalités vécues par la population.

Le Parti socialiste déplore également que le personnel communal ait servi de variable d'ajustement. Alors que les primes d'assurance maladie LAMAL ont encore augmenté cette année, il n'y aura pas de participation communale en 2026. Les personnes avec les plus bas

salaires subissent ainsi directement une baisse de leur revenu net, et donc de leur pouvoir d'achat. Dans une période où les besoins et la charge de travail augmentent et où la qualité du service public dépend directement de celles et ceux qui le font vivre, s'en prendre au personnel n'est ni responsable ni durable.

Le PS Lancy rappelle que des finances saines ne doivent pas se construire sur le dos des services à la population ni sur celui des collaboratrices et collaborateurs de la commune.

**Enfin, d'un point de vue formel, le PS Lancy dénonce également la procédure de la droite qui a consisté à présenter une liste de 26 amendements lors de la plénière.** Cette liste n'a été disponible à l'ensemble des membres du Conseil municipal qu'après 1h30 de séance et le jour même, sans possibilité d'en prendre connaissance au préalable.

En conclusion, nous continuerons à défendre une politique et un budget qui place la solidarité, l'équité et la qualité du service public au premier plan. La population de Lancy le mérite.

Priscille et Serhat  
Co-chef·fe de groupe du PS Lancy

Contact :  
Serhat Yilmaz, co-chef de groupe, 077 454 93 71  
Priscille Dia-Laplace, co-chef de groupe, 078 615 87 17  
Marwan Douihou, commissaire aux finances, 079 617 36 77